

Convocation CS 28 Mars 2023

16h22-18h46

Ordre du jours

1. Procédures d'ouverture

1.1 Ouverture

Aminé propose l'ouverture du CS à 16h22

Lucile appuie

Le CS est ouvert à 16h22

1.2 Présidence

Marie-Claude propose **Aminé** à la présidence.

Saad appuie.

Aminé est élue à la présidence

1.3 Secrétariat

Marie-Claude propose **Kay** au secrétariat

Kevin appuie

Kay est élue au secrétariat.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ODJ par **Aminé**.

Aminé demande l'ajout d'un point 5.1 : Sortie Cabane à sucre et tenue d'une AG extraordinaire pour ratification des Règlements Généraux (RGs)

Appuyé par **Kevin**

Adopté à l'unanimité

Kevin demande l'ajout d'un comité Sécurité et Travail

Appuyé par **Marie-Claude**

Adopté à l'unanimité

Marie-Claude demande l'ajout d'un point sur le suivi du budget

Cela sera discuté au point 6

Appuyé par **Kevin**

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du Conseil Syndical du 27-02-2023

Marie-Claude propose l'adoption du procès-verbal
Appuyé par Saad
Adopté à l'unanimité

4. Avez-vous besoin de nous informer de quelque chose ?

Lucile n'a toujours pas reçu la liste des membres de son département (Anthropologie, Cyc. Sup.). **Marie-Claude** indique que **Christophe**, le permanent, devait en faire l'envoi. Elle le fera sur le courriel universitaire, Gmail ou Mattermost à la préférence des délégué·e·s. Dans le département de chimie, **Saad** est passé par la présidence de l'Association étudiante et propose à **Lucile** de faire de même. Elle soulève cependant l'impossibilité de cette démarche.

Kevin informe certain·e·s membres du CS ont représenté le SÉSUM la conférence des groupes raciaux visibles de l'AFPC, du 24 mars au 26 mars 2023. Les trois résolutions du SÉSUM sont passées. **Aminé** précise la nature des résolutions.

5. Retour sur les budgets alloués

Aminé revient sur le budget plantes et activités. Iel a acheté des plantes araignées (5\$/plante). Iel a également acheté du matériel de plantage. L'activité « salade d'avocat » est en cours et est prévue autour des mois d'avril-mai, soit après la période des examens finaux. Il lui reste encore une partie du budget. Iel revient sur sa recherche d'un système d'arrosage automatique (env. 200-300\$). Une proposition de budget viendra.

Marie-Claude revient sur le budget de 3000\$ pour refaire les locaux. Une partie a déjà été dépensée. Lors de l'AG, elle demandera un total de 10 000\$ de budget afin d'aider à la santé et sécurité des membres. Il y aura trois (3) espaces de bureaux.

Aminé revient sur le budget informatique : ordinateur 1 750\$; ordinateur 2 1000\$; disque dur externe 750\$ = 2500\$ dépensé d'un budget total de 5 000\$. Il reste des ordinateurs et souris ergonomiques à acheter.

5.1 Sortie Cabane à sucre

Aminé revient sur l'invitation à la cabane à sucre pour un maximum de 100 membres. Il y aura des options végétariennes. Ce sera l'occasion de tenir une AG extraordinaire pour 1) faire passer la ratification des règlements du SÉSUM ; 2) pour avoir une conversation sur le projet FUSE qui veut le rassemblement des syndicats universitaires. **Raymond** et **Kevin** travaillent sur ce projet. Kevin informe que la FUSE ferait la représentation des syndicats étudiants auprès des gouvernements provincial et fédéral.

Kevin soulève qu'il faudra demander deux (2) bus. Il demande dans quelle mesure le SÉSUM pourra subventionner la sortie. **Aminé** répond qu'iel prévoit une dépense maximale de 5500\$. La priorité sera donnée aux membres, mais il y a une ouverture à l'acceptation de la famille des membres. **Saad** demande si la réservation se fera après connaître le nombre de membres. **Kevin** répond que c'est encore à déterminer. **Aminé** ajoute que la date se fera probablement dans le mois d'avril. Iel répond à **Saad** que le tout dépend des formules offertes par les cabanes à sucre. **Marc-Alain** demande si le mois d'avril est le meilleur moment pour tenir cette activité. **Aminé** répond que les deux premières semaines demeurent le meilleur moment. **Marie-Claude** ajoute qu'il serait possible de tenir l'activité au mois de mai. **Aminé** n'est cependant pas convaincu·e. **Marie-Claude** répond à **Saad** que le SÉSUM pourrait passer par des compagnies de transport syndiquées. Elle croit que la dépense maximale sera plutôt autour de 10 000\$. Elle insiste sur la nécessité d'un rassemblement. Elle demandera un budget supplémentaire auprès du Comité SST.

Kevin propose l'envoi d'un courriel aux délégué·e·s au sujet de l'activité « cabane à sucre » (budget, des dates et d'un plan de mobilisation) d'ici la semaine prochaine (semaine du 3 avril). Appuyé par **Lucile**

Adopté à l'unanimité

6. AG du mercredi 29 mars 2023

Aminé insiste sur l'importance de connaître les procédures afin d'accélérer la tenue de l'AG. Iel propose aux délégué·e·s d'écrire à coodination@sesum.org ou convention@sesum.org en cas de questions. Les postes en élection seront 1) responsable aux communications ; 2) responsable à la mobilisation ; 3) responsable aux délégué·e·s ; 4) délégué·e·s. **Marie-Claude** précise qu'une personne ne peut faire plus de trois (3) mandats consécutifs au même poste du CE. Il est également nécessaire d'avoir un contrat actif auprès de l'Université de Montréal. Il sera nécessaire de revoir le maximum des heures de travail des membres du CE. **Kevin** revient sur l'importance d'aborder les libérations syndicales. **Aminé** répond que ce point sera discuté en avril. **Lucile** demande si les délégué·e·s devront se faire réélire. **Kevin** répond que cela ne se fera qu'à l'AG d'automne 2023.

Kevin précise que le rôle du CS est de recommander une personne à la présidence d'un comité. L'élection se fera cependant lors de l'AG du 29 mars.

6.1 Point sur le suivi du budget

Thomas a travaillé sur le budget. Le SÉSUM a présentement un budget de 343 515\$. Lors de l'AG, il sera demandé que **Marie-Claude** demeure signataire sur le compte bancaire du SÉSUM. Elle affirme qu'il n'y a eu aucun cas de fraude. **Thomas** demande que le SÉSUM puisse faire des placements. Elle demande un changement de caisse (changement pour la Caisse des travailleurs et travailleuses Desjardins). Ce sera voté lors de l'AG du 29 mars.

Kevin insiste pour que les délégué·e·s fassent la diffusion des informations pour l'AG de demain, mercredi 29 mars. Il est également important de rappeler aux membres de remplir le sondage.

7. Mise en place des comités

Aminé rappelle ce que signifie être à la tête d'un comité. La présidence d'un comité donné aura la priorité à la participation d'un Congrès/d'une Conférence. **Lucile** demande si les présidences siègent aux CE et CS. **Aminé** répond que les présidences siègeront au CS. **Marie-Claude** ajoute qu'elles pourraient assister au CE en tant qu'observatrices. Elle informe qu'il y aurait des possibilités de subvention par l'Alliance de la Fonction Publique du Canada (AFPC). **Kevin** précise qu'on ne peut siéger au CS qu'en tant que représentant·e d'un comité OU d'un département. Il ajoute que le CS devrait proposer un·e représentant·e pour chaque comité selon l'intérêt des membres présent·e·s.

- Ad hoc - Comité intersectionnalité (regroupement) – comité parent des autres ;
 - **Aminé** spécifie que ce comité regroupe tous les autres. **Kevin** propose **Karine** à la présidence du comité. **Karine** réaffirme son intérêt pour ce poste.
 - **Aminé** répond à **Karine**. Le SÉSUM n'est qu'à l'étape de l'élection de la représentation des comités. D'autres détails administratifs fixent la mission des différents comités.
- Femmes ;
 - **Marie-Claude** précise les spécificités des travailleuses. Elle soulève notamment la problématique des Victimes de Violence à Caractère Sexuel (VACS). **Lucile** informe le CS de son intérêt à la présidence. Elle soulève la sous-représentation des professeures dans certains milieux, particulièrement le milieu scientifique. **Aminé** précise que toute personne qui se sent concernée par ce comité sera acceptée. **Kevin** affirme

le besoin de suivre les prescriptions de l'AFPC, soit le respect de l'identification propre des personnes. **Karine** soulève le problème de potentiels conflits d'attributions entre comités. Elle demande si la dimension « intersectionnelle » ne pourrait pas être incluse dans chaque comité. **Aminé** ramène la discussion au comité intersectionnalité (voir point 2)

- Étudiant-e-s étranger-ère-s ;
 - **Marc-Alain** soulève l'enjeu de l'intégration des étudiant·e·s étranger·ère·s ainsi que la sensibilisation à l'action syndicale.
- LGBTQ2S+ ;
 - **Aminé** soulève l'importance d'accommodements spécifiques (ex. toilettes unisexes). **Kevin** soulève l'importance de faire le pont avec le regroupement étudiant alternatif. **Kay** partage son intérêt. **Marie-Claude** soulève l'importance de la confidentialité et de la sécurité des membres du comité. Différentes actions à faire seraient la tenue de griefs, le respect des refus de photographie et la protection contre la discrimination.
- Personnes en situation de handicap ;
 - **Aminé** soulève l'importance de la représentation des handicaps *physiques et psychologiques*. **Lucile** soulève la discrimination des personnes atteintes d'handicap psychologique. Elle demande la spécification des « troubles ». **Aminé** rappelle que le changement de nom est possible, mais à faire ultérieurement par le comité lui-même. **Marie-Claude** propose la dénomination « limitations fonctionnelles ».
 - **Marie-Claude** souligne qu'il n'y a aucune mention de l'autochtonie. **Karine** propose d'inclure les aspects autochtones ou/et de décolonisation dans les comités « Personnes racisées » ou « intersectionnalité ». **Marie-Claude** propose de l'intégrer dans le comité « intersectionnalité ». **Kevin** souligne que la description de tâches sera à faire par les comités eux-mêmes.
- Personnes racisées ;
 - **Aminé** mentionne la participation à la conférence « personnes racisées » organisée par l'AFPC-Québec. Le comité doit aider à une meilleure représentation dans l'action syndicale. **Kevin** fait part de son intérêt à être dans ce comité, peut-être en tant que président.
 - **Karine** demande s'il y a un nombre limité de membres dans les comités. **Aminé** et **Kevin** répondent qu'il n'y a pas de limite outre le comité Sécurité et Travail. Il est précisé qu'une personne ne peut être présidente que d'un seul comité, mais être membre de plusieurs.
- Santé, Sécurité et Travail ;
 - **Marie-Claude** y siège d'office
 - **Aminé** précise qu'il n'y a que trois sièges possibles. Ce soit cependant être des personnes particulières, par exemple des étudiante·s d'un domaine dans lequel il y a davantage d'accidents de travail. **Marie-Claude** soulève que l'une de ces personnes devrait être de l'hôpital vétérinaire (CHUV) et l'autre de la Faculté de médecine(?). **Saad** fait part de son intérêt à être membre de ce comité.
- Ad hoc - règlement général
 - **Aminé**, **Marie-Claude** et **Christophe** y siègent d'office. **Kevin** participe également à la réécriture des règlements généraux.

10. Varia

Karine demande ce que veut dire concrètement « étudiant·e·s étranger·ère·s ». S'agit-il uniquement des étudiant·e·s internationaux·ales ou également des résident·e·s? **Marie-Claude** répond qu'il s'agit plutôt des étudiant·e·s étranger·ère·s. Il pourra cependant y avoir des regroupements entre ce comité et celui des « personnes racisées ». Elle propose à **Karine** de s'impliquer dans le comité « règlements généraux ».

Kevin rappelle que le comité « Mobilisation » a besoin de membres afin d'organiser des activités. **Marc-Alain** soutient l'importance d'avoir un plan d'action clair dès le début d'un trimestre. Cela permettrait aux délégué·e·s et autres membres de concrètement prévoir leur participation. **Marie-Claude** rappelle que chaque personne du CE doit s'impliquer dans le travail de mobilisation des membres. Il faudra également valider les tâches payées et celles effectuées de façon bénévole.

11. Fermeture

Kevin propose la fermeture du Conseil syndical
Appuyé par Marc-Alain
Adopté à l'unanimité

Fermeture du Conseil syndical à 18h46.